

SESSION D'AUTOMNE (17 – 20 octobre 2022)

Compte-rendu à l'attention des chercheurs et enseignants-chercheurs de la Section 12

Table des matières

<b>1. Préambule .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Intervention de l'INC .....</b>	<b>2</b>
<b>3. primes RIPEC (régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs) .....</b>	<b>5</b>
<b>4. Evaluations des chercheurs, promotions et expertises.....</b>	<b>5</b>
Evaluations des chercheurs .....	5
Promotions .....	5
Proposition pour les médailles .....	6
Titularisation – Confirmation d'affectation de lauréats .....	6
Expertises diverses .....	7

## 1. Préambule

La section a principalement travaillé à l'évaluation à mi-vague (sur 2,5 ans) de chercheurs, à l'évaluation des dossiers RIPEC-C3, à l'établissement d'un classement pour les différentes promotions (CRHC, CRCH HEB, DR1, DRCE) et aux propositions de médailles de bronze et d'argent pour 2023. Diverses autres expertises ont été réalisées, le bilan des discussions et les avis émis sur les différents points abordés sont mentionnés ci-après.

La section a pu noter des inégalités Femme/Homme dans les demandes de primes RIPEC-C3 ou de promotion. A titre d'exemple, **seulement 10% des chercheuses promouvables** au grade de DR1 ont déposé leur demande de promotion (**contre 40% pour les chercheurs**), et **17% des chercheuses promouvables** au grade de DRCE1 ont déposé leur demande de promotion (**contre 32% pour les chercheurs**). La section encourage donc fortement les collègues chercheuses à déposer leurs demandes de promotions ou de primes RIPEC-C3 lors des prochaines campagnes.

La section 12 attire votre attention sur son rôle qui consiste à émettre des avis scientifiques. Sur les aspects réglementaires, administratifs et techniques, les travaux de la section sont assistés par Michèle DESUMEUR, assistante du Comité National.

## 2. Intervention de l'INC

*Jacques MADDALUNO (Directeur d'Institut) et Sandrine SAGAN (DAS sections 12 et 16).*

La campagne de recrutement des **chaires de professeur junior** (CPJ) est en cours et un point d'étape est fait sur ces dispositifs visant le recrutement de chercheurs et chercheuses qui seront proposés à la titularisation dans le corps des Directeurs de Recherche au bout de cinq années. L'INC avait proposé 3 chaires cette année et les candidats pouvaient postuler jusqu'au 31 août. Sur la chaire « METABIONTE » (dans les thématiques relevant de la section 16), 5 candidatures ont été reçues, 3 candidats ont été auditionnés et 1 a été classé pour exercer à l'Institut de Nice. Pour la chaire « OPERANDO » (dans les thématiques relevant de la section 14), 18 candidatures ont été reçues, 5 candidats ont été auditionnés et 2 ont été classés pour un recrutement à l'Ircelyon. Pour la chaire « DURAMET » (dans les thématiques relevant de la section 15), 8 candidatures ont été reçues, 3 candidats ont été auditionnés le 21 octobre. L'analyse des candidatures par l'INC confirme l'expérience de ces chercheuses et chercheurs, pour lesquels le concours CR n'est pas adapté.

Le dispositif CPJ est appelé à se poursuivre avec l'ouverture de 180 chaires dans les 4 années à venir, dont 33 pour l'année prochaine. L'INC en anticipe 3 à 4 par an pour l'ensemble de ses sections. Le MESRI demande que ces campagnes soient pluriannuelles avec une proposition de laboratoires associés (moins de 5), répartis dans différentes universités. L'INC a proposé une série de thématiques pour 2023 qui sont en cours d'arbitrage au comité de direction du CNRS, la stratégie retenue étant de promouvoir des disciplines essentielles en manque critique de soutien ou en essor très récent. L'INC est ouvert aux propositions de thématiques de la part des sections.

A la question de la section concernant le poids de ces ouvertures de CPJ par rapport aux propositions de postes CR coloriés, il est répondu que les coloriages de postes vont continuer puisqu'ils permettent d'avoir un effet levier supplémentaire dans l'impulsion d'une politique scientifique, levier qui n'est pas suffisant avec 3 à 4 CPJ par an.

Le dispositif **PEPR**, piloté par le SGPI ([lien](#)) est analysé. Le CNRS est impliqué dans 13 programmes qui concernent directement la société, tels que le quantique, les batteries, etc. L'INC est associé à 3 programmes « accélération » ayant pour thèmes le recyclage (Technologies Avancées & Analyses Socio-Economiques pour la Transition Ecologique dans le Recyclage ; pilote : JF Gérard), les technologies avancées (Technologies Avancées des Systèmes Energétiques ; pilote : JF Guillemoles), ou les batteries (Soutenir l'innovation pour développer les futures générations de batteries ; pilote : P Simon). De manière indirecte, l'INC est impliqué dans d'autres programmes tels que la décarbonation de l'industrie, l'hydrogène, les maladies infectieuses émergentes, les produits biosourcés. Concernant les programmes « exploratoires », il est rappelé qu'il y avait 3 vagues avec un budget total d'un milliard d'euros. En première vague, 50 projets ont été déposés et 4 retenus pour un total de 200 millions d'euros. La seconde vague était décomposée en 2 appels qui ont retenu 13 projets pour un total de 600 millions d'euros. Pour ces deux vagues, l'INC est pilote des projets DIADEME (82 M€, dédié aux matériaux émergents, [lien](#)) et LUMA (41 M€, dédié à l'étude de la lumière pour explorer et contrôler la matière, [lien](#)). La troisième vague, disposant d'un budget de 200 millions d'euros, aura lieu en 2023 et est réservée aux 5 projets déposés en vague 2 et jugés suffisamment pertinents par le jury international. La section demande s'il est envisagé de créer des financements ambitieux permettant de conduire une recherche non ciblée. L'INC répond que le MESRI réfléchit en ce moment à un tel dispositif visant une recherche très originale et en rupture.

Le dispositif **CNRS Fellow** est présenté. Le professeur Krzysztof Matyjaszewski a été accueilli en tant qu'ambassadeur des Sciences Chimiques en France au printemps 2022. Pour l'année 2023, des visites des Professeurs Eric Jacobsen et Richmond Sarpong sont prévues pour un tour de conférences dans différents sites universitaires.

L'INC communique sur les **programmes Émergence**, 123 dossiers ont été déposés en première phase et 45 ont été retenus pour la seconde phase d'arbitrage final. Ces dossiers complets ont été déposés le 17 septembre et sont en cours d'expertise. L'arbitrage aura lieu le 6 décembre 2022 pour un total de 18 contrats (contre 15 en 2021). Suite à une enquête menée par l'INC, il a été décidé d'augmenter la durée du contrat de post-doctorant de 12 à 18 mois, le montant de l'accompagnement restant fixé à 15 k€. D'autre part, la fenêtre d'éligibilité est portée de 4 à 10 ans après le recrutement, la cible dans quelques années étant 3 à 8 ans, afin de favoriser le démarrage des recherches des jeunes collègues.

Les candidats sélectionnés en phase 2 sont éligibles au programme Emergence-International qui finance une tournée de conférences dans un des deux pays préalablement sélectionnés par l'INC. Ce dispositif est relancé pour 2023 avec le Canada ou l'Allemagne, qui sera proposé au choix des lauréats.

L'INC communique sur le recrutement de **candidats externes pour un poste DR**. Il est rappelé qu'une quinzaine de postes (toutes sections confondues) est réservée au recrutement de collègues de très haut niveau possédant un dossier exceptionnel. Au niveau de l'INC, ce dispositif correspond à environ 1,5 postes pour les 6 sections, poste qui s'ajoute au contingent classique.

Au niveau des **promotions**, la direction de l'INC annonce que la section 12 dispose de 3 à 4 possibilités pour le passage de CRCN à CRHC, de 4 possibilités pour la promotion CRHC HEB, de 5 à 6 possibilités pour le passage DR2 vers DR1 et de 2 à 3 possibilités pour le passage DR1 vers DRCE1, l'arbitrage final n'ayant pas encore eu lieu au niveau de l'INC. En ce qui concerne les **concours**, 31 postes seront ouverts

pour l'INC en 2023 (contre 29 en 2021). Pour la section 12, le nombre sera similaire à 2022 pour les CR (4-5 postes) et DR2 (6-7 postes).

Concernant les **évaluations HCERES**, la vague C se termine. Cette dernière avait dissocié le projet du bilan de l'unité. Le projet sera envoyé prochainement (1<sup>er</sup> décembre 2022), et sera suivi d'un entretien des DU avec les tutelles. Pour la vague D, un retour à une évaluation plus classique explicitant la continuité de l'action pour l'unité et par équipe est envisagé.

L'INC annonce sa **désassociation de plusieurs structures** : Le LG2A ([lien](#)) qui comptait un seul agent CNRS (chercheur en section 13), la Fédération de Picardie (qui associait le LG2A), la Fédération Jean Barriol de Nancy ([lien](#), l'université ayant créé un pôle ayant le même périmètre) et la Fédération Condorcet basée à Reims ([lien](#), créée avant la formation des nouvelles régions, associant des laboratoires ne recouvrant plus les régions actuelles qui ont de plus modifié leur politique scientifique).

Au niveau du **budget** 2023 de l'INC, il est attendu 26,8 millions d'euros comme en 2022. Ce budget doit permettre d'absorber l'augmentation de 40% des coûts des fluides (soit environ 2 millions d'euros) pour les unités (18) dont le CNRS prend en charge ces dépenses. Les FEI (Fonctionnement Equipements Investissements) seront donc impactés et la dotation annuelle des unités sera revue à la baisse. Une discussion est en cours avec la direction du CNRS pour que ces coûts extraordinaires des fluides soient absorbés par l'organisme, comme cela a été le cas en 2022 (ce qui a permis le déblocage des opérations de sécurité et d'équipement à l'automne 2022, dont le budget avait été gelé en prévision de l'augmentation des coûts de l'énergie).

L'INC annonce le recrutement d'une dizaine d'ingénieurs plateforme pendant 3 ans pour favoriser les relations avec de nouveaux utilisateurs (industriels ou académiques). Un des objectifs est de générer des prestations qui pourront, a minima, assurer le financement de la plateforme en question.

Un [symposium virtuel ANR-NSF](#) a été organisé sur 2 demi-journées mi-octobre avec le soutien de l'INC sur le thème de [la catalyse sans métaux précieux](#). Ce symposium avait pour but de rapprocher les équipes des deux pays en vue d'une éventuelle ouverture d'un AAP conjoint. Parmi les 200 participants, l'ANR et la NSF ont fait une sélection pour des mini-présentations de 7 minutes. Le futur AAP sera ouvert à tous, que vous ayez participé à ce premier symposium en ligne ou non.

Un symposium de Chimie Organique Physique est organisé par les Dr Laurence Grimaud, Prof Isabelle Chataigner, Dr Sami Lakhdar, Dr Niklas von-Wolff et Dr Maxime Vitale du 16 au 18 novembre 2022 à Fréjus (<https://cop.sciencesconf.org>).

La médaille d'or du CNRS 2022 sera remise le 19 décembre prochain à [Jean-Marie Tarascon](#). Cette médaille met à l'honneur la communauté des chimistes quelques années seulement après la médaille de Thomas Ebbesen en [2019](#).

### 3. primes RIPEC (régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs)

Concernant la prime RIPEC-C3, 78 dossiers ont été reçus (contre 42 en 2021). Le nombre de possibilités est d'environ 21% (soit environ 16), nombre qui doit encore faire l'objet d'un arbitrage au niveau de l'INC.

La section a proposé une liste de chercheurs et de chercheuses assortie d'un classement. Ces propositions vont faire l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS avant la fin de l'année.

Enfin, la direction du CNRS interroge annuellement la section sur son intention d'examiner ou non les demandes sur la composante C3 de la RIPEC. Après discussion et vote en session plénière, la section a décidé d'accepter d'examiner les dossiers de demande RIPEC-C3 pour l'année 2023.

### 4. Evaluations des chercheurs, promotions et expertises

#### Evaluations des chercheurs

La section a procédé à l'évaluation de 72 chercheurs à mi-vague. 71 dossiers ont reçu un avis favorable, et 1 dossier a reçu un avis différé.

#### Promotions

##### ***Promotions CRHC***

Après évaluation par la section, **cinq** dossiers de promotion ont été retenus et proposés à l'INC selon le classement suivant :

- 1ex-aequo - Jean-François BETZER
- 1ex-aequo - Michel FRIGOLI
- 3 - Karen WRIGHT
- 4 - Stéphanie BASTIN
- 5 - Laurent BOITEAU

##### ***Promotions CRHC-HEB***

Après évaluation par la section, **quatre** dossiers de promotion ont été retenus et proposés à l'INC selon le classement suivant :

- 1 - Karen PLE
- 2 - Christiane ANDRE-BARRES
- 3 - Nuno MONTEIRO
- 4 - Guy FOURNET

##### ***Promotions DR1***

Après évaluation par la section, **sept** dossiers de promotion ont été retenus et proposés à l'INC selon le classement suivant :

- 1ex-aequo - Laurence GRIMAUD

1ex-aequo - Emmanuel MAGNIER  
1ex-aequo - Bastien NAY  
1ex-aequo - Jean-Marc SOTIROPOULOS  
1ex-aequo - Jean-Marc VINCENT  
6 - Julien LEGROS  
7 - Arnaud VOITURIEZ

### ***Promotions DRCE1***

Après évaluation par la section, **trois** dossiers de promotion ont été retenus et proposés à l'INC selon le classement suivant :

1 - Didier GIGMES  
2 - Hervé VEZIN  
3 - Virginie VIDAL

### ***Promotions DRCE2***

Le dossier de Jacques MADDALUNO, seul candidat à cette promotion, a été discuté en session et sera proposé à l'INC.

## Proposition pour les médailles

La **médaille de bronze** récompense de jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs dans le voisinage de l'ancien passage CR2→CR1. La section est fortement encouragée à proposer une femme et un homme. Une médaille de bronze est attribuée par an et par section.

La **médaille d'argent** distingue des chercheurs ou enseignants-chercheurs déjà reconnus sur le plan national et international pour l'originalité, la qualité et l'importance de leurs travaux. Là encore, la section est fortement incitée à proposer une femme et un homme. La médaille d'argent est soumise à l'arbitrage de l'INC, après examen de l'ensemble des propositions des six sections 11 à 16.

### ***Médaille de bronze***

Dix chercheurs et enseignants-chercheurs ont été présentés pour cette distinction. Après discussion en session plénière, Angélique FERRY (BioCIS, UMR 8076, CY Cergy-Paris Université) et Guillaume LEFEVRE (i-CLeHS, UMR 8060) ont été proposés pour la médaille de bronze. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS.

### ***Médaille d'argent***

Dix chercheurs et enseignants-chercheurs ont été présentés pour cette distinction. Après discussion en session plénière, Jeanne CRASSOUS (ISCR, UMR 6226) et Guido PINTACUDA (CRMN, UMR 5082) ont été proposés pour la médaille d'argent. La décision finale fera l'objet d'un arbitrage par l'INC et la direction du CNRS.

## Titularisation – Confirmation d'affectation de lauréats

Quatre demandes de titularisation ont reçu des avis favorables.

Cinq confirmations d'affectation de lauréats CRCN ont fait l'objet d'un avis favorable et un directeur de recherches a été désigné pour chacun d'entre eux.

## Expertises diverses

**Changements de direction d'unités :** Les nominations de Joseph MORAN en qualité de directeur-adjoint de l'UMR 7006, de Marc ROBERT en qualité de directeur et de Patricia BUSCA en qualité de directrice-adjointe de la FR 2046, et de Pierre LAFITE en qualité de directeur-adjoint de l'UMR7311, ont reçu un avis très favorable.

**Changement de section :** le changement de section d'un chercheur a été examiné et a reçu un avis favorable.

**Evaluations d'écoles thématiques :** Les écoles thématiques CHEMOBIOLOGIE et MODERM ont reçu un avis très favorable. Les écoles thématiques MECAREACT et SPINAROUND ont reçu un avis favorable.

**Renouvellement d'un GDR :** Après examen du dossier du GDR3368 (OERA), la section a émis un avis très favorable.